



Bienvenue à Coublevie



Vous vous êtes installés à Coublevie, ou vous comptez le faire ? Bienvenue ! L'emménagement dans une nouvelle commune soulève bon nombre de questions pratiques, et implique de nombreuses démarches.

Pour vous guider au mieux, voici la liste des services à informer de votre nouvelle situation :

Prestations familiales	www.caf.fr 0 820 25 54 10
Sécurité sociale	www.ameli.fr 0 821 10 54 10
Impôts	www.impots.gouv.fr 04 76 05 88 35
Allocation chômage	www.pole-emploi.fr 3949
Papiers d'identité	www.voiron.fr 04 76 57 27 37
Papiers du véhicule	www.isere.gouv.fr 04 76 60 34 00
Assurances	Votre compagnie d'assurance
Comptes bancaires	Votre banque
Inscription listes électorales	En ligne sur le site du service public En mairie
Inscription école	http://www.coublevie.com/ (formulaire en ligne) 04 76 05 15 39
Inscription collège	http://www.ac-grenoble.fr/college/plan-menu.coublevie 04 76 05 70 22
Transfert courriers	www.laposte.fr 04 76 05 57 24
Eau/ Assainissement	http://www.paysvoironnais.com/les-services/eau-assainissement-gemapi-371.html 04 76 67 60 10
Déchets	http://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets-381.html 0 800 508 892
Electricité	Raccordement par Enedis : https://www.enedis.fr/raccorder-ou-modifier-mon-installation

En vous connectant sur le site du service-public.fr [Accueil particuliers](#) > [Services en ligne et formulaires](#) vous pouvez procéder à votre **changement d'adresse en ligne** simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

